



TABLE DES MATIÈRES

➤ Aperçu	2
➤ Examen de l'exercice 2019-20	4
➤ Points saillants	4
➤ Rapprochement du budget et des états financiers vérifiés	4
➤ Immobilisations et financement	6
➤ Salaires et avantages sociaux	6
➤ Formule de financement et entente de mandat stratégique	7
➤ Frais accessoires	8
➤ Dotations	8
➤ Recherche	9
➤ Conséquences futures de la Covid-19	10
Points saillants des états financiers	11
➤ État consolidé de la situation financière	11
➤ État consolidé des opérations	12
Déclaration de responsabilité administrative	13
États financiers consolidés vérifiés	14
➤ Rapport des vérificateurs indépendants	15
➤ État consolidé de la situation financière	18
➤ État consolidé des opérations	19
➤ État de l'évolution de l'actif net consolidé (insuffisance)	20
➤ État des flux de trésorerie consolidés	21
➤ Notes afférentes aux états financiers consolidés	22

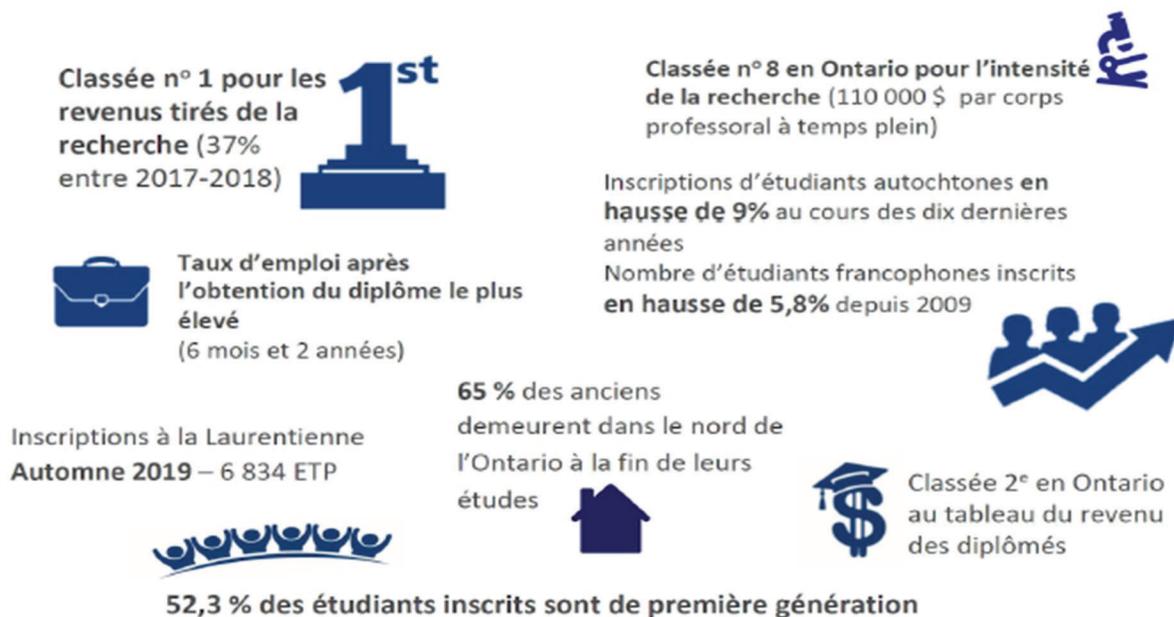
APERÇU 2019-2020

Aperçu

L'Université Laurentienne est un microcosme du Canada : nous sommes dans le Nord; nous sommes bilingues; nous prônons résolument la réconciliation. La Laurentienne se fait un devoir de renforcer les fondements du savoir dans l'enseignement supérieur et la recherche et d'offrir une expérience universitaire hors pair en anglais et en français assortie d'une approche englobante de l'éducation autochtone.

La Laurentienne s'affirme de mieux en mieux comme un pôle universitaire du Nord, sa notoriété internationale croissante venant renforcer, voire mutualiser, son incidence nationale, provinciale et régionale. Ces grands acquis nous incitent à offrir des programmes d'enseignement et de recherche innovateurs qui contribuent à préparer les étudiants en les amenant à devenir des penseurs critiques du 21^e siècle. Nous nous sommes engagés à réaliser cet objectif en faisant en sorte que ces programmes sont à l'avant-garde et qu'ils innovent en suscitant l'intérêt des étudiants dans leur discipline et au-delà de celle-ci et en leur offrant une expérience du monde réel et un cadre concret leur permettant de savoir comment ils peuvent faire bouger les choses.

L'Université Laurentienne justifie d'un bilan substantiel tant du côté des résultats étudiants que du côté de son incidence sociale et économique. En voici un aperçu:



Guidés par nos atouts, nos principes et nos valeurs communes, nous nous attachons stratégiquement à privilégier les 25 résultats. En nous appuyant sur le Plan stratégique, l'Université agit en veillant à le mettre en accord avec le Plan d'enseignement, le Plan de recherche, le Budget pluriannuel et l'ESM3.

Notre Plan stratégique est orienté par les valeurs et les atouts partagés énoncés ci-dessus :

- Le Nord nous inspire
- La réussite de notre population étudiante sera notre réussite
- L'enseignement et l'apprentissage nous définissent
- La curiosité est le moteur de nos recherches
- Les relations sont notre priorité

Alors qu'elle continue de tracer son chemin vers la viabilité, la Laurentienne demeure fermement déterminée à offrir un enseignement et des possibilités de calibre mondial à la population étudiante. La Laurentienne a déjà fait la preuve que, en travaillant Together | Ensemble | Maamwi, nous pouvons trouver des solutions et les mettre en œuvre. Avant l'écllosion de la COVID-19, le Plan de viabilité à long terme a permis à la Laurentienne d'arriver à 20 M\$ en économies et réductions de coûts, et, après l'écllosion, le plan accéléré depuis a permis des économies supplémentaires d'environ 10 M\$, portant à plus de 30 M\$, en août 2020, le total des économies réalisées depuis 2018. Malheureusement, notre travail n'est pas terminé du fait de la COVID-19 qui est venue se conjuguer avec la baisse permanente des taux de droits de scolarité nationaux et la diminution du financement public. Dans un contexte de déclin démographique prévu et malgré des pressions financières imprévues découlant de la COVID-19, elle est déterminée à maîtriser les coûts et à chercher des possibilités de revenus et d'économies qui soutiendront la croissance et augmenteront sa pertinence dans le Nord et bien au-delà.

EXAMEN DE L'EXERCICE 2019-2020

Points saillants

Le budget approuvé pour l'exercice 2019-2020 prévoyait des résultats équilibrés de fonctionnement, avec une subvention unique du gouvernement pour compenser la baisse de 10 % des droits de scolarité des étudiants canadiens. Le financement reçu de la province a permis aux établissements postsecondaires du Nord de disposer d'une année de plus pour mettre en œuvre des mesures propres à résorber les effets à long terme d'une baisse de 10 % des droits de scolarité pour les étudiants nationaux. Avant la COVID-19, la Laurentienne, comme le prévoit le Plan de viabilité à long terme, suivant une approche qui, pour pallier le manque de revenus, conciliait la croissance des revenus et la réduction des coûts, mettait en œuvre ses mesures de viabilité et était en voie d'entamer l'exercice financier 2019-2020 avec un léger déficit prévu de 0,9 M\$ résultant des activités. Dans l'ensemble, les revenus réels de fonctionnement ont été inférieurs, car les subventions provinciales pour l'adaptation des établissements du Nord à la réduction des droits de scolarité et pour les immobilisations aux cycles supérieurs ont baissé. Des mesures de viabilité, principalement la réduction de la masse salariale, compensent les effets des réductions des subventions. À cause de la COVID-19, l'Université Laurentienne a cessé ses activités en personne, limité l'accès du personnel et de la population étudiante à ses installations, est passée à l'enseignement en ligne et a commencé à fournir des services à distance en mars 2020. La conséquence nette a été un déficit de fonctionnement de 5,4 millions de dollars, dont 5,2 millions de dollars sont liés à la COVID-19. L'actif net non affecté (c'est-à-dire le déficit de fonctionnement accumulé) est passé de 14,544 millions de dollars à 19,986 millions de dollars en raison du déficit du budget de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du budget de fonctionnement 2019-2020 et l'ébauche des états financiers vérifiés :

Rapprochement du budget et des états financiers vérifiés (en milliers de dollars)

	Revenus	Dépenses	Net
Selon le budget 2019-2020	160 983	160 983	(0)
Écarts négatifs dus à la COVID-19 (voir le tableau ci-dessous)	751	5 900	(5 149)
Autres écarts budgétaires	<u>(2 693)</u>	<u>(2 400)</u>	<u>(293)</u>
Déficit net de fonctionnement	159 041	164 483	(5 442)
Entités consolidées (MIRARCO et 20 % du SNOLAB)	4 460	4 918	(458)
Fonds d'immobilisations	5 594	5 265	329
Recherche et fiducie (fonds hors fonctionnement)	29 302	27 768	1 534
Différence entre les cotisations de l'employeur au régime de retraite et les coûts nets des prestations	0	(917)	917
Selon les états financiers vérifiés 2019-2020	198,397	201,517	(3,120)

Ce tableau indique les principales causes du déficit de fonctionnement de 2019-2020 et les conséquences de la COVID-19 sur l'exercice 2019-2020 (en milliers de dollars) :

	Revenus	Dépenses	Net
Subvention nette du MCU liée à la COVID-19	751		751
Risque supplémentaire de crédit sur les droits de scolarité à recevoir		1 300	(1 300)
Remboursement des services de résidence et auxiliaires ainsi que la réduction prévue au budget de fonctionnement		1 521	(1 521)
Bourses financées par les opérations en raison d'une perte de revenu du fonds de dotation		1 803	(1 803)
Rendement d'intérêts et de placements inférieurs au rendement budgété		1 171	(1 171)
Autres coûts de la COVID-19 nets des économies		105	(105)
Selon les états financiers vérifiés 2019-2020	751	5 900	(5 149)

Comme le tableau le montre, l'Université a reçu une subvention de la province qu'elle a partagée avec les universités fédérées. La subvention nette de l'Université Laurentienne était de 751 000 \$. En outre, une conséquence supplémentaire augmente le risque de crédit sur les comptes débiteurs, car il est prévu que le risque de manquement aux obligations contractuelles augmentera lorsque les étudiants prendront une décision sur la reprise de leurs études postsecondaires.

La fermeture prématurée du campus a entraîné des remboursements partiels des frais de résidence et d'autres activités auxiliaires.

La pandémie a aussi eu un effet sur les placements de l'Université, car elle a provoqué la volatilité et l'incertitude dans les marchés mondiaux qui ont en fin de compte conduit à une perte de valeur marchande. Ce rendement inférieur aux prévisions a fait que les bourses qui devaient être payées par le fonds de dotation l'ont été par le fonds de fonctionnement. De plus, le rendement total de la dotation pour l'exercice a également été légèrement négatif.

Les écarts du budget de fonctionnement, autres que ceux causés par la COVID-19, ont été de 0,3 million de dollars. Du côté des revenus, les principaux écarts sont principalement dus aux réductions de 0,6 million de dollars des subventions provinciales pour les immobilisations visant les cycles supérieurs et aux produits de 1,4 million de dollars du Fonds pour l'adaptation des établissements du Nord à la réduction des droits de scolarité qui sont inférieurs aux prévisions et sont compensés par des revenus supplémentaires de droits de scolarité d'un million de dollars. Les économies totales de 1,2 million de dollars sur les dépenses découlent de la décision de ne pas pourvoir les postes vacants et de réduire les dépenses dans les domaines non essentiels.

Financement des immobilisations

❖ Financement des immobilisations

Les immobilisations sont financées par des subventions, des dons, la dette à long terme et des fonds internes. La dette totale à long terme en souffrance était de 91,7 millions de dollars à la fin de l'exercice 2020.

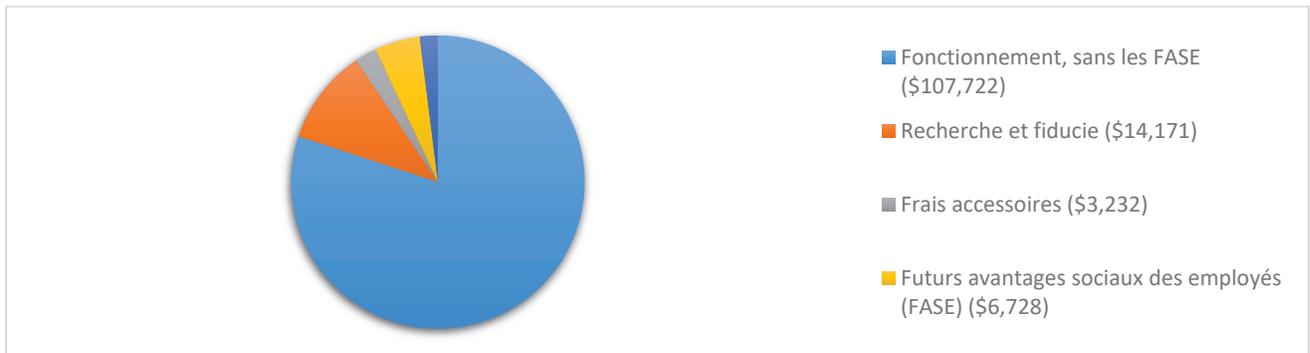
Modernisation du campus	39,5 \$
Frais accessoires	32,3 \$
School of Education	13,2 \$
<u>Centre de loisirs des Voyageurs</u>	<u>6,7 \$</u>
	91,7 \$

Pendant l'exercice, l'Université a remboursé 3,6 millions de dollars de la dette à long terme et est en conformité avec la politique relative à la dette approuvée par le Conseil des gouverneurs. Au 30 avril 2020, des immobilisations représentant 12,9 millions de dollars avaient été financées par des fonds internes. Les immobilisations majeures en cours sont financées par la dette interne jusqu'à la réception de fonds ou d'un emprunt à long terme. À la fin de l'exercice, les remboursements du principal de quatre prêts liés au fonctionnement des résidences ont été reportés de six mois. Cette mesure est reflétée dans les conditions de remboursement.

L'Université dispose de deux marges de crédit non garanties, une de 5 millions de dollars de la Banque Royale et une autre de 26 millions de dollars de Desjardins pour appuyer le financement interne des immobilisations. Au 30 avril 2020, elle avait utilisé 14,4 millions de dollars.

Salaires et avantages sociaux

Les salaires et avantages sociaux représentent 67 % des dépenses de l'Université. Les dépenses à ce titre concordent avec celles de l'exercice précédent où elles étaient d'environ 134 millions de dollars. La ventilation des dépenses en salaires et avantages sociaux est la suivante :



Futurs avantages sociaux des employés (FASE)

L'Université a trois régimes d'avantages sociaux après emploi. Le premier est un régime de retraite à prestations déterminées (hybride jusqu'en 2012) auquel elle verse les fonds requis pour honorer son obligation actuelle et les versements spéciaux qu'exigent les règlements. Les employés versent un montant fixe déterminé lors des négociations collectives ou par des décisions du Conseil des gouverneurs. Les prestations reposent sur les années de service et la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire au moment de la retraite. Le deuxième est le Régime de prestations de maladie pour les personnes retraitées (RPMPR) auquel les employés cotisent pendant leur emploi. Les prestations reposent sur un remboursement annuel maximum fixe des dépenses réelles. Le troisième régime est un régime de retraite supplémentaire qui apporte aux employés admissibles des prestations qu'ils pourraient obtenir si l'Agence du revenu du Canada n'imposait pas de limitations.

L'Université détermine ses obligations en matière de futurs avantages sociaux des employés à partir d'hypothèses incluses dans ses états financiers. La réduction du taux d'actualisation a augmenté l'élément de passif du régime, ce qui a entraîné une augmentation nette du passif total du régime après l'évaluation de l'actif des placements au 30 avril 2020. L'Université est le principal employeur en ce qui concerne le Régime de retraite et administre le Régime de prestations de maladie pour les personnes à la retraite au nom des universités fédérées et du SNOLAB.

Le Régime de retraite déposera une nouvelle évaluation au 1^{er} janvier 2020. Le processus d'évaluation utilise les règlements de la réforme des pensions de 2018. La réforme du régime de retraite a également ajouté des exigences de financement de la provision pour écarts défavorables (PPED), qui est supérieure aux coûts actuels de service. Le pourcentage de la PPED repose sur le calcul du risque pour l'actif du régime. Le taux actuel de la PPED applicable aux coûts actuels des services est de 10,3 % (7,94 % en 2019). L'Université doit seulement financer les déficits de solvabilité à 85 % au maximum avec une période d'amortissement de cinq ans.

Le déficit du ratio de solvabilité pour l'évaluation au 1^{er} janvier 2020 était de 85,4 % (87,8 % en 2019). Les déficits continus devront maintenant être financés sur une période de dix ans au lieu de quinze.

Formule de financement et entente de mandat stratégique

Avec la signature de l'EMS2 en 2017, la première phase du remaniement du modèle de financement provincial a été marquée par l'instauration du système de couloir. L'EMS3 réinitialise le point milieu du couloir à 16 423,53 unités de subvention pondérées (USP) pour le financement de la Laurentienne. Ce point est le comparateur annuel des inscriptions qui détermine si la Laurentienne demeure dans une marge supérieure ou inférieure de 3 %.

Formule de financement et entente de mandat stratégique (suite)

La Laurentienne sera au-dessous du couloir à partir de 2020-2021. Avec l'EMS3, le gouvernement a annoncé une série de mesures d'évaluation du rendement des établissements ainsi que les détails du mécanisme qui sera utilisé pour évaluer ce rendement ainsi que les conséquences sur le financement de la subvention de rendement.

À partir de 2020-2021, 25 % du financement provincial sera lié aux dix mesures, et cette proportion passera à 60 % d'ici l'année universitaire 2024-2025. Par conséquent, le financement fondé sur les inscriptions en 2019-2020 qui était de 2 903 \$ par USP devrait baisser à 1 173 \$.

En septembre 2020, la Laurentienne a signé avec la province une nouvelle entente de mandat stratégique (EMS3) qui couvre la période 2020-2025. À la suite de la COVID-19, le ministère a annoncé qu'il retardera de deux ans l'activation de la subvention fondée sur le rendement (2020-2021 et 2021-2022), en découplant le financement, mais en conservant tous les autres aspects du modèle d'EMS3.

Revenus et dépenses accessoires (en milliers de dollars)

	Budget 2019-2020	Réel 2019-2020
Revenus accessoires	15 594	14 979
Dépenses accessoires	11 955	12 232
Contribution	3 639	2 747

Les activités auxiliaires de la Laurentienne sont les résidences, le stationnement, les services de restauration, l'impression, les conférences et événements, l'English Language Institute et le Centre de perfectionnement universitaire.

En raison de la COVID-19, la contribution réelle est inférieure aux prévisions à cause des remboursements des services de résidence et auxiliaires qui se chiffrent à 1,2 million de dollars.

Dotations

L'Université a 52,8 millions de dollars en dotation, une hausse de 1 million de dollars par rapport à 2018-2019. Pour 2019-2020, elle a attribué un taux de dépense de 3,5 % pour les bourses d'études et d'autres engagements appuyés par les fonds. En raison de la COVID-19, les fonds ont enregistré une valeur négative pour l'exercice. Par conséquent, le montant dépensé de 1,8 million de dollars pour couvrir le taux de dépense a été pris dans le fonds de fonctionnement.

Recherche

Avec plus de 62 000 anciens, l'Université Laurentienne est fière de sa contribution importante à la recherche de solutions aux défis mondiaux actuels et futurs. Les chercheurs de l'Université continuent d'exceller dans les quatre domaines forts de recherche indiqués dans le Plan stratégique 2018-2023 dans le but d'être reconnus à l'échelle internationale grâce à leurs activités savantes exceptionnelles.

En matière de *santé, services de santé et bien-être*, le Dr Amadeo Parissenti dirige un essai clinique international visant à examiner la capacité de son test breveté de réponse à la chimiothérapie pour prédire au début du traitement la destruction complète des tumeurs et la survie améliorée des patientes atteintes du cancer du sein. La professeure Nancy Young dirige une initiative conjointe du Naandwechige-Gamig Wikwemikong Health Centre et du Centre de recherche ECHO (Evaluating Children's Health Outcomes Research Centre) de l'Université Laurentienne visant à instaurer un sondage sur tablette intitulé « Mesure de la santé et du bien-être des enfants autochtones » qui aide les enfants à parler de leur santé.

Des chercheurs ont aussi amélioré le profil de la Laurentienne en *recherche environnementale*. Le groupe de recherche du professeur Ashley Scott dirige des études de pointe sur le recyclage des déchets miniers, alors que l'équipe du professeur Nathan Basiliko quantifie le carbone extrait de l'atmosphère grâce au reverdissement de Sudbury. La Laurentienne est également une chef de file en *matériaux, minéraux, matière et énergie*. La professeure Marie-Hélène Fillion applique son expertise en méthodes statistiques du génie géologique, civil et minier pour faire avancer les recherches en modélisation de géo-ingénierie et de réseaux de fractures discrètes. Pour sa part, la professeure Elizabeth Turner dirige une équipe de scientifiques qui ont découvert le plus vieux champignon fossilisé (qui remonte à des milliards d'années).

Des érudits de la Laurentienne ont en outre dirigé des travaux en *histoires, identités, cultures et langues*, notamment les chercheuses Roxanne Bélanger et Chantal Mayer-Crittenden qui ont conçu de nouveaux outils pour améliorer le repérage des enfants d'âge préscolaire ayant des troubles développementaux du langage. Le professeur Serge Miville, directeur de l'Institut franco-ontarien, mène une étude de pointe pour préserver la culture et promouvoir la langue française.

Des chercheurs de l'Université Laurentienne contribuent à la lutte contre la COVID-19. Le professeur Stefan Siemann utilise la réalité virtuelle pour trouver des médicaments contre la COVID-19, et les professeurs Thomas Merritt et Gustavo Ybazeta étudient les eaux usées du Grand Sudbury pour déterminer le niveau de COVID-19 dans la population en général. En outre, la professeure Jennifer Walker et son équipe ont réorienté leur programme de recherche afin d'aider les Premières Nations en produisant des modèles épidémiologiques de la COVID-19 dans le but d'aider les Chiefs of Ontario, les Ontario Regional Chiefs et d'autres dirigeants des Premières Nations à établir des plans et à répondre à la pandémie.

Recherche (suite)

En résumé, l'entreprise de recherche à l'Université Laurentienne continue de laisser sa marque. Les exemples fournis dans ce court rapport ne donnent qu'un aperçu des contributions incroyables que permet l'investissement dans la recherche. La Laurentienne demeure déterminée à accroître son entreprise de recherche. Elle continuera de mobiliser des partenaires sectoriels, syndicaux et communautaires pour collaborer dans les domaines forts présentés dans son Plan stratégique de recherche, et de chercher de nouvelles possibilités qui augmenteront l'incidence de la recherche, de l'innovation et de la découverte à l'Université Laurentienne.

Conséquences futures de la COVID-19

La pandémie a augmenté les risques pour la Laurentienne dans plusieurs domaines. Le déficit en cours d'exercice dû à la COVID-19 est de 5,2 millions de dollars. Les revenus au cours de l'exercice 2021 sont aussi préoccupants. L'Université a négocié un report de six mois des remboursements de la dette pour les résidences après la fin de l'exercice afin de gérer les exigences en matière de flux de trésorerie.

Les placements de l'Université sont reconnus à leur juste valeur marchande, et la pandémie a apporté la volatilité et l'incertitude dans les marchés mondiaux, ce qui peut entraîner une perte de valeur marchande qui n'est pas temporaire. La durée de la pandémie est inconnue et son incidence potentielle sur les placements de l'Université n'est pas encore connue.

D'importantes réductions des taux d'intérêt à long terme ont augmenté le passif du Régime de retraite. Même si les placements du Régime ont rebondi, la durée prolongée des faibles taux d'intérêt pourrait augmenter le passif du régime de retraite à prestations déterminées et exiger des fonds supplémentaires de l'Université.

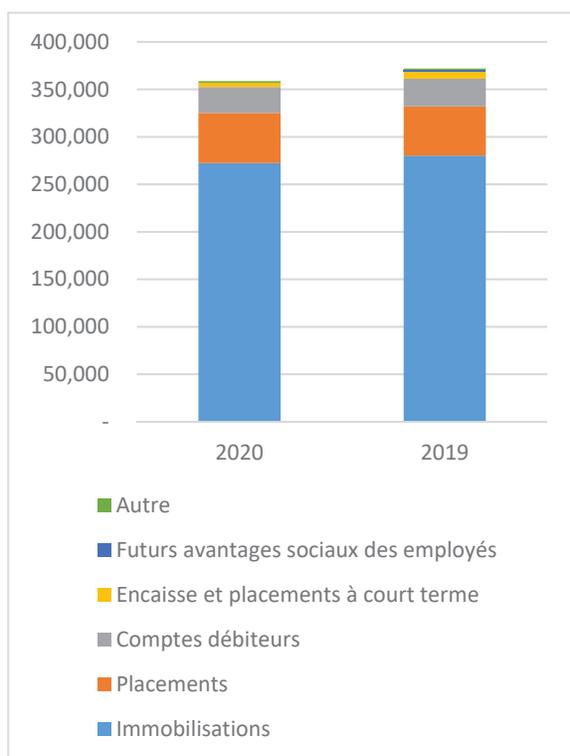
Pour s'attaquer à la réduction des droits de scolarité de 10 %, aux modifications au financement en subventions et aux retombées durables dues à la COVID-19, le Conseil des gouverneurs avait approuvé un Plan de viabilité à long terme accéléré et réaménagé. L'Université poursuit la mise en œuvre du Plan afin de faire face aux incidences que les pressions des inscriptions pourraient avoir à long terme sur les revenus tirés des droits de scolarité et les services auxiliaires.

Alors qu'elle continue de se frayer un chemin vers la viabilité, la Laurentienne réaffirme sans équivoque son engagement à offrir aux étudiants un enseignement et des possibilités de premier ordre.

POINTS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS

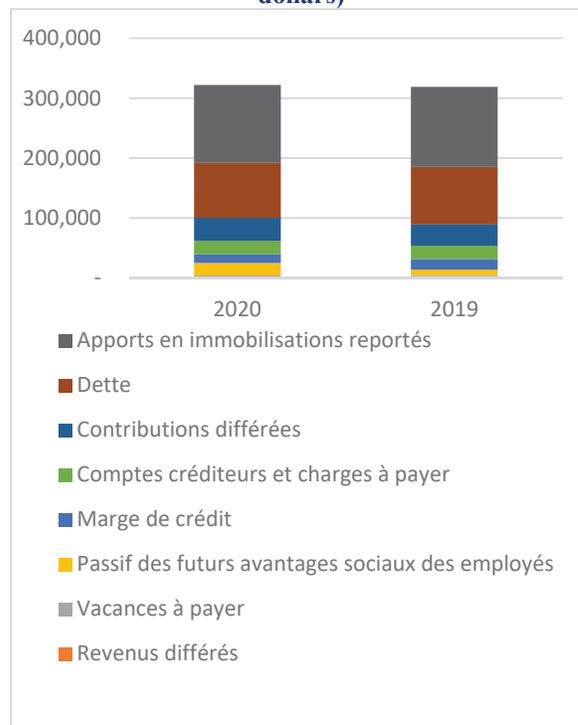
État consolidé de la situation financière

Actif (en milliers de dollars)



Les immobilisations ont diminué de 8 millions de dollars, principalement en raison d'ajouts à divers petits projets, moins l'amortissement. Les placements à long terme ont augmenté d'un million de dollars grâce à des contributions généreuses à des dotations reçues pendant l'exercice. Les comptes débiteurs ont diminué de 1,8 million de dollars principalement à cause de la période de réception des subventions. L'encaisse a diminué de 2,9 millions de dollars, car une partie de la marge de crédit a été payée en 2020. Selon l'évaluation actuarielle, l'actif des futurs avantages sociaux des employés était de 1,9 million de dollars l'an dernier et figure maintenant au passif en 2020. L'autre actif est constitué de l'inventaire et des dépenses payées d'avance et est demeuré semblable à celui de l'exercice précédent. Dans l'ensemble, l'actif a diminué de 3,6 %.

Passif et contributions différées (en milliers de dollars)



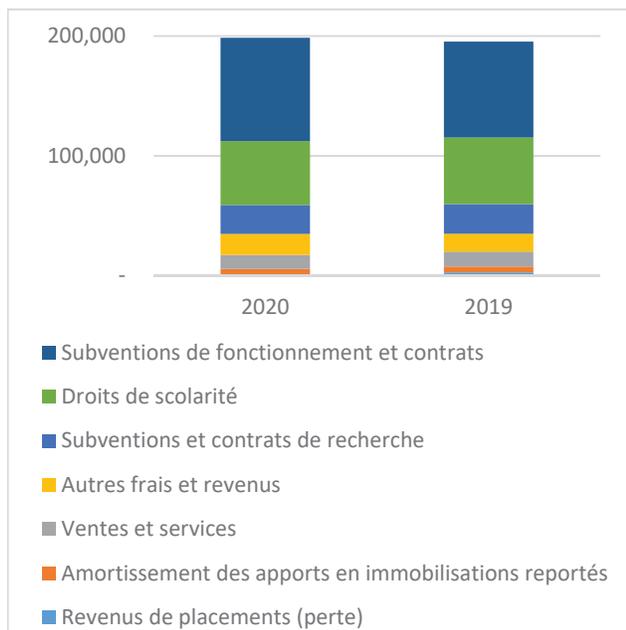
Les apports en immobilisations reportés ont diminué de 2,7 millions de dollars, principalement à cause de l'amortissement de ces subventions de l'exercice en cours. La dette à long terme a baissé de 3 millions de dollars en raison des paiements du principal effectués pendant l'exercice. Les comptes créditeurs n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent. Au 30 avril 2020, l'Université avait pris 14,4 millions de dollars dans sa marge de crédit pour des dépenses en immobilisations, une diminution de 3,2 millions de dollars. Selon l'évaluation actuarielle, le passif des futurs avantages sociaux des employés a augmenté de 11,5 millions de dollars.

Dans l'ensemble, le passif et les apports reportés ont diminué de 3,7 %.

POINTS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS (suite)

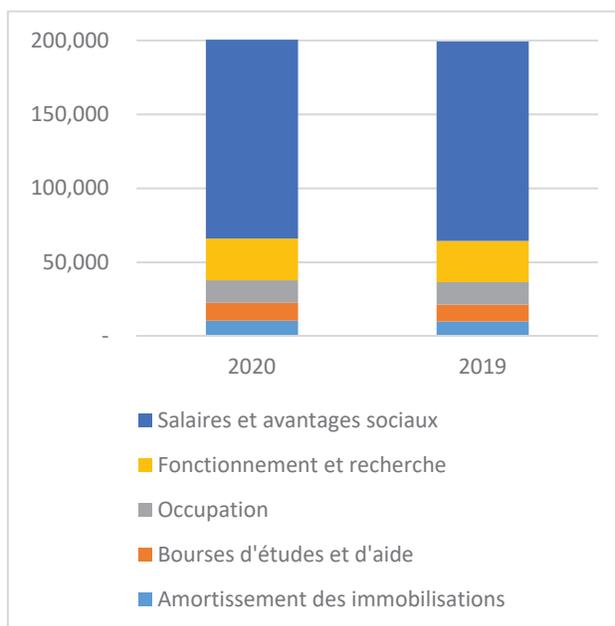
État consolidé des opérations

Revenus (en milliers de dollars)



Les subventions de fonctionnement ont augmenté de 7,7 % principalement à cause de la subvention du Fonds pour l'adaptation des établissements du Nord à la réduction des droits de scolarité reçue en 2020. Les revenus des droits de scolarité ont diminué de 7,6 % en raison de la réduction de 10 % des droits de scolarité des étudiants canadiens qui a été partiellement compensée par une augmentation des étudiants étrangers et aux cycles supérieurs. Les subventions et contrats de recherche demeurent semblables à ceux de l'exercice précédent. D'autres frais et revenus sont en hausse en raison de la mise en œuvre de nouveaux frais accessoires obligatoires. Il y a de plus une augmentation des frais administratifs due à la modification des arrangements de financement avec les universités fédérées. Les ventes et services ont diminué de 6,8 % en raison des remboursements pour les résidences et le stationnement découlant de la COVID-19. L'amortissement des immobilisations reportées a augmenté de 15 % en raison de l'amortissement enregistré dans les subventions de construction d'EIR. Dans l'ensemble, les revenus ont augmenté de 0,2 %.

Dépenses (en milliers de dollars)



Les salaires et avantages sociaux demeurent comparables à ceux de l'exercice précédent. Il y a une diminution de 5,6 % dans les dépenses de fonctionnement et de recherche en raison d'une diminution des dépenses en recherche. Les dépenses liées à l'occupation demeurent semblables à celles de l'exercice précédent. Les bourses d'études et d'aide ont augmenté de 5,8 % en raison du nouveau programme de bourses instauré pour les étudiants étrangers. L'amortissement a augmenté de 5,2 % en raison de l'achèvement d'immobilisations.

Dans l'ensemble, les dépenses ont diminué de 0,3 %.

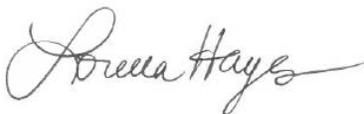
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

L'administration de l'Université Laurentienne de Sudbury (l'Université) a la responsabilité de préparer les états financiers consolidés, les notes afférentes et tous les autres renseignements financiers contenus dans ce rapport financier annuel. Elle a préparé les états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif. Elle pense que les états financiers consolidés représentent la juste situation financière de l'Université au 30 avril 2020 ainsi que de ses résultats de fonctionnement et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2020. Afin de produire une présentation juste à tous égards de tout le matériel, l'administration a employé des estimations et des jugements raisonnables. En outre, elle a veillé à ce que les renseignements présentés ailleurs dans ce rapport financier annuel soient cohérents avec ceux présentés dans les états financiers consolidés. Dans l'exécution de ses responsabilités et consciente des limites inhérentes à tout système, l'administration a conçu et tient un système de contrôles internes visant à fournir la garantie raisonnable que les biens de l'Université sont à l'abri d'une perte permanente et que les dossiers comptables constituent une base fiable pour la préparation des états financiers consolidés.

L'Université a retenu les services d'Eckler Ltd. pour obtenir une estimation de ses obligations relatives aux retraites et à d'autres futurs avantages sociaux des employés. L'administration a remis à l'actuaire responsable de l'évaluation les renseignements nécessaires pour produire le rapport actuariel de l'Université et conserve la responsabilité ultime de déterminer et d'estimer ses obligations relatives aux retraites et aux autres futurs avantages sociaux déclarés des employés.

Le Conseil des gouverneurs a la responsabilité d'examiner les états financiers consolidés et ce rapport financier annuel, principalement par l'entremise de son Comité de vérification. Les membres de ce comité ne sont pas des dirigeants ou employés à plein temps de l'Université. Le Comité de vérification rencontre régulièrement l'administration ainsi que les vérificateurs externes pour discuter des résultats des examens de vérification et de questions de rapport financier, et pour confirmer que chaque partie s'acquitte de ses responsabilités comme il se doit. Les vérificateurs ont pleinement accès au Comité de vérification en présence ou en l'absence de l'administration.

Le cabinet KPMG LLP, comptables agréés et vérificateurs nommés par le Conseil des gouverneurs, a produit le rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 avril 2020. Le rapport des vérificateurs indépendants expose la portée de leur vérification et leur opinion sur la présentation des renseignements inclus dans les états financiers consolidés.



Lorella Hayes, CPA, CA
Vice-rectrice à l'administration



Normand Lavallée, FCPA, FCMA, FCA
Vice-recteur associé, Services financiers

États financiers consolidés de

**UNIVERSITÉ LAURENTIENNE
DE SUDBURY**

et le rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice terminé le 30 avril 2020



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Claridge Executive Centre
144, rue Pine
Sudbury Ontario P3C 1X3
Canada
Téléphone (705) 675-8500
Télécopieur (705) 675-7586

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Rapport aux administrateurs de l'Université Laurentienne de Sudbury

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Université Laurentienne de Sudbury qui comprennent

- l'état de la situation financière consolidé au 30 avril 2020
- l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé à cette date
- l'état de l'évolution de l'actif net consolidé (insuffisance) pour l'exercice terminé à cette date
- l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date
- ainsi que les notes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidé de l'Université Laurentienne de Sudbury au 30 avril 2020, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Université Laurentienne de Sudbury conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université Laurentienne de Sudbury à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université Laurentienne de Sudbury.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



Page 3

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe de l'Université Laurentienne de Sudbury pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG S.R.L. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Sudbury, Canada
October 30, 2020

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

État de la situation financière consolidé

Au 30 avril 2020, avec informations comparatives pour 2019
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse et placements à court terme (note 2)	4 544 \$	7 505 \$
Débiteurs (note 3)	27 045	28 879
Autres	1 650	1 329
	<u>33 239</u>	<u>37 713</u>
Débiteurs (note 3)	169	232
Placements (note 2)	52 845	51 809
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 4)	–	1 929
Immobilisations (note 5)	272 267	280 187
	<u>358 520 \$</u>	<u>371 870 \$</u>
Passif, apports reportés et actif net		
Passif à court terme :		
Marge de crédit (note 13)	14 400 \$	17 600 \$
Prêt à court terme (note 6)	1 367	1 426
Créditeurs et charges à payer (note 7)	22 319	22 307
Indemnités de vacances à payer	1 846	1 799
Revenus reportés	1 009	1 468
Portion actuelle de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	2 738	3 606
	<u>43 679</u>	<u>48 206</u>
Passif à long terme :		
Dette à long terme (note 8)	88 973	91 711
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 4)	20 788	9 237
	<u>109 761</u>	<u>100 948</u>
Apports reportés (note 9) :		
Apports reportés	38 519	36 078
Apports reportés afférents aux immobilisations	129 879	133 474
	<u>168 398</u>	<u>169 552</u>
Actif net (insuffisance)		
Non affecté	(19 986)	(14 544)
Vacances et avantages sociaux futurs	(22 635)	(9 107)
Affecté à l'interne (note 11)	3 848	2 723
Actif net investi en immobilisations (note 10)	22 610	22 283
Fonds de dotation	52 845	51 809
	<u>36 682</u>	<u>53 164</u>
Engagements et éventualités (note 13)		
Impacts de la COVID-19 (note 17)		
	<u>358 520 \$</u>	<u>371 870 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil des administrateurs :

 , administrateur

 , administrateur

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

État des résultats consolidé

Exercice terminé le 30 avril 2020, avec informations comparatives pour 2019
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Revenus :		
Subventions de fonctionnement et contrats	86 234 \$	80 063 \$
Droits de scolarité	53 211	55 581
Subventions de recherche et contrats	24 151	24 655
Autres frais et revenus (note 15)	17 587	14 940
Ventes et services	11 620	12 468
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	5 594	4 864
Revenus de placements (note 2)	–	2 653
	198 397	195 224
Dépenses :		
Salaires et avantages sociaux	134 552	134 939
Coûts de fonctionnement et recherche	28 175	27 880
Frais d'occupation	15 271	15 163
Bourses	12 072	11 411
Amortissement d'immobilisations	10 446	9 931
Pertes de placements (note 2)	1 001	–
	201 517	199 324
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(3 120) \$	(4 100) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

État de l'évolution de l'actif net consolidé (insuffisance)

Exercice terminé le 30 avril 2020, avec informations comparatives pour 2019
(en milliers de dollars)

2020	Non affecté	Vacances et Avantages sociaux futurs	Affecté à l'interne (note 11)	Actif net investi en Immobilisations	Fonds de dotation	Total
Actif net (insuffisance) au début de l'exercice	(14 544) \$	(9 107) \$	2 723 \$	22 283 \$	51 809 \$	53 164 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	1 734	—	—	(4 854)	—	(3 120)
Virement pour transactions immobilières	(5 181)	—	—	5 181	—	—
Autres virements	(1 995)	870	1 125	—	—	—
Apports reçus affectés à titre de dotation	—	—	—	—	1 036	1 036
Réévaluations des avantages sociaux futurs et autres éléments	—	(14 398)	—	—	—	(14 398)
Actif net (insuffisance) à la clôture de l'exercice	(19,986) \$	(22 635) \$	3 848 \$	22 610 \$	52 845 \$	36 682 \$

2020	Non affecté	Vacances et Avantages sociaux futurs	Affecté à l'interne (note 11)	Actif net investi en Immobilisations	Fonds de dotation	Total
Actif net (insuffisance) au début de l'exercice	(10 122) \$	(17 555) \$	3 831 \$	21 927 \$	48 800 \$	46 881 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	967	—	—	(5 067)	—	(4 100)
Virement pour transactions immobilières	(5 423)	—	—	5 423	—	—
Autres virements	34	1 074	(1 108)	—	—	—
Apports reçus affectés à titre de dotation	—	—	—	—	3 009	3 009
Réévaluations des avantages sociaux futurs et autres éléments	—	7 374	—	—	—	7 374
Actif net (insuffisance) à la clôture de l'exercice	(14 544) \$	(9 107) \$	2 723 \$	22 283 \$	51 809 \$	53 164 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

État des flux de trésorerie consolidé

Exercice terminé le 30 avril 2020, avec informations comparatives pour 2019
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement :		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(3 120) \$	(4 100) \$
Élément hors encaisse :		
Amortissement des immobilisations	10 446	9 931
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 594)	(4 864)
Perte (gain) non réalisé(e) sur les placements	84	(326)
Excédent des cotisations de l'employeur sur les coûts des prestations nettes des avantages sociaux futurs	(917)	(772)
	899	(131)
 Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 14)	1 176	(5 595)
	2 075	(5 726)
 Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Apports aux fonds de dotation	1 036	3 009
Augmentation dans les apports reportés	2 441	1 182
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	1 999	10 132
Remboursement de la dette à long terme	(3 606)	(3 464)
Augmentation de la marge de crédit	(3 200)	8 600
Diminution du prêt à court terme	(59)	(58)
	(1 389)	19 401
 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(2 527)	(11 393)
Acquisition net des placements	(1 120)	(2 683)
	(3 647)	(14 076)
 Diminution nette de l'encaisse et placements à court terme	(2 961)	(401)
 Solde de l'encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	7 505	7 906
 Solde de l'encaisse et placements à court terme à la clôture de l'exercice	4 544 \$	7 505 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

L'Université Laurentienne de Sudbury (« l'Université ») est constituée par une loi spéciale adoptée selon le régime des lois de l'Ontario.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et est par conséquent exonéré d'impôt en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'Université a engagé des emprunts à court et à long terme dépassant 100 000 000 \$, ces montants ayant servis à financer des projets de modernisation du campus comme la rénovation de résidences, du centre étudiant de loisirs et divers édifices d'enseignement. Dans le contexte actuel des exigences de distanciation sociale, il sera difficile de faire usage du campus dans son intégralité et l'Équipe et la Direction anticipe des répercussions négatives sur les revenus accessoires (note 17). La transition vers un milieu d'apprentissage numérique, alors que l'Équipe et la Direction s'emploie à répondre aux besoins universitaires des étudiants, a entraîné des coûts complémentaires progressifs. En conformité avec les années précédentes, l'Université peut compter sur le ministère des Collèges et Universités pour l'aider à remplir ses obligations.

1. Résumé des principales conventions comptables :

(a) Constatation des revenus :

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les principes de cette méthode sont les suivants :

Les apports non affectés et dons sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés aux charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses correspondantes sont constatées.

Les apports affectés à des restrictions externes pour des buts autres que la dotation sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses correspondantes seront constatées.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les apports aux fonds de dotations sont constitués de dons et les revenus (pertes) de placement capitalisés et sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice en utilisant la méthode de comptabilité d'exercice.

Les promesses de dons ne sont pas des demandes juridiquement contraignantes et, pour cette raison, ne sont pas constatées dans les états financiers consolidés que lorsque les montants auront été reçus.

Les droits de scolarité et autres frais et revenus sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les cours et séminaires correspondants prennent lieu.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

1. Résumé des principales conventions comptables (suite):

(b) Placements :

Les placements sont investis largement dans des fonds communs et sont comptabilisés à leur juste valeur marchande.

Les revenus / pertes provenant des placements faits grâce à des dotations sont affectés au compte de bourses correspondantes et au solde du fonds de dotation. Les revenus / pertes provenant des placements hors dotation sont affectés au solde du fonds hors dotation correspondant proportionnellement à leur solde moyen annuel pondéré.

(c) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont constatées à leur juste valeur à la date de l'apport. Certaines parcelles de terrain achetées avant le 1^{er} mai 2011 ont été comptabilisées au coût réputé, soit leur juste valeur au 1^{er} mai 2011, date de la transition vers les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode d'allocation linéaire basée sur leur vie utile estimée, qui est :

Bâtiments	40 ans
Matériel et mobilier	7 ans
Amélioration des sites	15 ans

L'amortissement des projets de construction en cours se fera lorsque le projet est terminé et les installations sont utilisées.

(d) Avantages sociaux futurs :

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Régime de retraite de l'Université est enregistré comme régime à prestations déterminées pour tous les employés de l'Université. Auparavant, c'était un régime à cotisations déterminées assorti de prestations déterminées minimales garanties.

Tous les employés à temps plein de l'Université qui participent au régime peuvent cotiser au régime dès qu'ils entrent en fonction. Les prestations reposent sur les années de service et le salaire annuel moyen.

L'Université commande un régime d'assurance maladie à prestations déterminées pour la quasi-totalité de ses retraités et ses employés.

L'Université a approuvé un plan complémentaire pour les employés afin de leur fournir des prestations complètes si les limitations de l'Agence du revenu du Canada n'ont pas été imposées.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

1. Résumé des principales conventions comptables (suite) :

(d) Avantages sociaux futurs (suite) :

L'Université constate le montant des obligations au titre de prestations constituées de la juste valeur des actifs du régime dans l'état consolidé de la situation financière. Le coût des services courants et le coût financier sont passés en charge au cours de l'année, tandis que les réévaluations et les autres éléments, représentant le total de la différence entre le rendement réel et prévu des actifs des régimes, les pertes et les gains actuariels ainsi que les coûts des services rendus, sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe de l'actif net. Les charges à payer pour les avantages sociaux futurs financés sont déterminées suivant une technique de report qui permet d'estimer les charges à payer sur la base d'hypothèses de financement tirées du rapport d'évaluation actuarielle le plus récent préparé au moins tous les trois ans.

L'actif des régimes d'avantages sociaux futurs est évalué à la juste valeur à la date de l'état de la situation financière consolidé.

L'évaluation actuarielle la plus récente remonte au 1^{er} janvier 2020.

(e) Actif net affecté à l'interne :

L'Université restreint certaines portions de l'actif net de fonctionnement à des utilisations futures spécifiques. Lorsque les dépenses correspondantes sont engagées, elles sont comptabilisées au fonctionnement et le solde de l'actif net affecté à l'interne est réduit en conséquence avec un transfert à l'actif net non affecté.

(f) Entités apparentées et base de présentation :

MIRARCO

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, passifs, revenus et dépenses de la Société de recherche appliquée en innovation minière et de réhabilitation (« MIRARCO ») qui est une entité à contrôle exclusive.

École de médecine du Nord de l'Ontario

L'École de médecine du Nord de l'Ontario (« L'École ») a été créée pour fournir un enseignement médical dans le nord de l'Ontario. Bien que l'Université, en conjonction avec l'Université Lakehead, les seuls membres de l'École ayant droit de vote, exerce une influence notable auprès de l'École, l'Université n'a aucune participation économique dans celle-ci : c'est-à-dire, l'Université ne revendique aucun actif de l'École pendant sa durée de vie utile et n'est pas non plus responsable absolument ou éventuellement des obligations de l'École. Par conséquent, les opérations de l'École ne sont pas incluses dans ces états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

1. Résumé des principales conventions comptables (suite) :

(f) Entités apparentées et base de présentation (suite) :

SNOLAB

Le SNOLAB est un projet de recherche dont le principal objectif est la construction, l'exploitation et le démantèlement du centre international SNOLAB pour la recherche scientifique souterraine. Une entente précise que le passif et l'actif du projet doivent être divisés entre les établissements membres du SNOLAB. Par conséquent, la part de l'Université (20%) des revenus et des dépenses de l'entité au 31 mars 2019 a été incluse dans ces états financiers consolidés. Les états financiers de 2020 ne sont pas encore disponibles. Le SNOLAB est en processus de se constituer en organisme sans but lucratif. Par conséquent, l'Université a radié sa part de l'actif et du passif au 30 avril 2018, car elle n'aura plus accès à l'actif et au passif liés aux activités du SNOLAB quand il sera constitué en personne morale.

Centre d'excellence en innovation minière (« CEMI »)

Le Centre d'excellence en innovation minière (« CEMI ») a été créé le 23 avril 2007 en vue de faire progresser les études, la recherche et l'innovation. L'Université a versé 10 millions provenant du gouvernement provincial afin de mettre sur pied et de financer ce centre dès sa création.

L'Université ne revendique aucun actif du CEMI pendant sa durée de vie utile et n'est pas non plus responsable absolument ou éventuellement des obligations de ce centre. Par conséquent, les opérations du CEMI ne sont pas incluses dans ces états financiers consolidés.

Organismes étudiants

Ces états financiers consolidés ne reflètent pas l'actif, le passif et les résultats de fonctionnement des divers organismes étudiants de l'Université.

(g) Instruments financiers :

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur.

Tous les placements en instruments de capitaux propres qui s'échangent sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser les placements à leur juste valeur parce qu'ils sont gérés et évalués sur cette base.

Les frais de transaction encourus à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés en coûts au moment où ils sont engagés.

L'Université souscrit des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les effets des changements des taux d'intérêt de sa dette à long terme qui reposent sur le LIBOR. Les gains ou les pertes réalisés sur le règlement des éléments de couverture sont différés jusqu'à ce règlement.

Lors de la création de la relation de couverture, l'Université indique qu'elle appliquera la comptabilité de couverture. Elle documente officiellement la relation de couverture dans les instruments de couverture et les éléments couverts. Lors de la création de la couverture et pendant toute sa durée, les conditions de l'instrument de couverture et l'élément couvert sont les mêmes.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

1. Résumé des principales conventions comptables (suite) :

(h) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur comptable de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants inscrits au titre des revenus et des dépenses de la période de présentation de l'information financière. Les éléments visés par ces estimations et hypothèses incluent la valeur comptable des comptes débiteurs, les immobilisations et les obligations liées aux avantages sociaux futurs des membres du personnel. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues périodiquement et si des ajustements s'imposent, ceux-ci sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

(i) Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles sujet à l'amortissement, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable de l'actif à l'estimation au total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède le total de l'estimation des flux de trésorerie non actualisés, une perte de valeur doit être constatée au montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa juste valeur.

2. Encaisse et placements :

	2020	2019
À court terme :		
Encaisse	2 637 \$	3 671 \$
Placements à court terme	1 907	3 834
	4 544	7 505
À long terme :		
Fonds d'action	22 369	22 167
Titres à revenu fixe	25 884	24 404
Crédit structurés	1 822	2 638
Placements immobiliers	2 770	2 600
	52 845	51 809
	57 389 \$	59 514 \$

Les placements à long terme reflètent des fonds de dotation.

Les fonds d'action, les valeurs à revenu fixe, les fonds de crédit structurés et les fonds de placements immobiliers sont évalués à leur valeur marchande.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

2. Encaisse et placements (suite) :

La répartition des revenus (pertes) de placement se présente comme suit :

	2020	2019
Gains (pertes) réalisé(e)s	(84) \$	326 \$
Revenu d'intérêts	1 291	3 277
Pertes réalisées	(2 016)	(760)
	(809)	2 843
Frais de gestion des placements	(192)	(190)
	(1 001) \$	2 653 \$

3. Débiteurs :

	2020	2019
Comptes débiteurs	32 134 \$	32 231 \$
Moins provisions pour créances douteuses	(4 920)	(3 120)
	27 214 \$	29 111 \$
Portion actuelle des comptes débiteurs	27 045 \$	28 879 \$
Comptes débiteurs à long terme	169	232
	27 214 \$	29 111 \$

4. Avantages sociaux futurs :

En ce qui concerne les dépenses médicales, l'Université remet annuellement aux employés retraités une somme fixe à condition qu'ils répondent à certaines conditions. Le passif indiqué dans ces états financiers consolidés repose sur le calcul actuariel du passif futur.

La répartition des régimes se présente comme suit :

	Régime de retraite	Obligation au titre des prestations postérieures à l'emploi	Régime de retraite complémentaire	2020 Total	2019 Total
Obligation - prestations de retraite	(431 581) \$	(7 206) \$	(3 063) \$	(441 850)	\$(415 446)\$
Juste valeur de l'actif du régime	419 293	1 769	–	421 062	408 138
Actif au titre des prestations constituées	– \$	– \$	– \$	– \$	1 929 \$
Passif au titre des prestations constituées	(12 288) \$	(5 437) \$	(3 063) \$	(20 788) \$	(9 237) \$

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

4. Avantages sociaux futurs (suite) :

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de prestations de retraite et Régime de retraite complémentaire		Prestations postérieures à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Taux d'actualisation	5,85 %	6,10 %	4,00 %	4,00 %
Marge pour écarts défavorables (ou passif non indexé)	10,29 %	7,94 %	–	–
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %	2,50 %	–	–
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	5,85 %	6,10 %	4,00 %	4,00 %
Taux tendanciel touchant les coûts liés aux soins de santé	–	–	2,00 %	2,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	–	–

5. Immobilisations :

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Bâtiments	356,705 \$	107 061 \$	249 644 \$	256 026 \$
Matériel et mobilier	66 353	59 075	7 278	8 482
Amélioration des sites	12 266	10 334	1 932	2 266
Terrain	13 413	–	13 413	13 413
	448,737 \$	176 470 \$	272 267 \$	280 187 \$

Un total de 1 525 \$ (2019 – 5 888 \$) de bâtiments et de 564 \$ (2019 – 571 \$) d'équipement est en construction et n'est pas assujéti à l'amortissement.

6. Prêt à court terme :

Le prêt à court terme représente un prêt non garanti de la Banque TD Canada Trust pour le centre de loisirs des étudiants, avec un taux d'intérêt flottant de 1,91 % au 30 avril 2020 (2019 – 3,28 %).

7. Comptes créditeurs et charges à payer :

Sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer les remises gouvernementales de 3 872 \$ (2019 – 3 791 \$), qui comprennent les montants à payer pour retenues de la paie.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

8. Dette à long terme :

Prêts non garantis :	Taux fixe	Échéance	2020	2019
Banque de Montréal	5,14 %	2024	1 366 \$	1 618 \$
Banque Royale du Canada	3,90 %	2040	13 187	13 579
Banque Royale du Canada	4,50 %	2042	17 573	18 031
Banque Royale du Canada	3,90 %	2023	2 770	3 616
Banque Royale du Canada	4,63 %	2042	39 496	40 599
TD Canada Trust	4,70 %	2036	10 647	11 056
TD Canada Trust	4,74 %	2043	6 672	6 818
			91 711	95 317
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an			(2 738)	(3 606)
			88 973 \$	91 711 \$

Aux fins du financement des diverses résidences et la construction de l'École des sciences de l'éducation et d'un centre de loisirs pour la population étudiante en plus des projets de modernisation du campus.

L'Université a conclu des ententes provisoires de taux d'intérêt en raison de la volatilité de ceux-ci. L'Université a converti sa dette à taux variable de 0,62 % (2019 - 1,96 %) en dette à taux fixe comme il est indiqué ci-dessus. Les attentes accessoires connexes sont en place jusqu'à l'échéance de la dette.

Les paiements du capital sont estimés comme suit :

2021	2 738 \$
2022	3 917
2023	4 082
2024	3 504
2025	3 337
Par la suite	74 133
	91 711 \$

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

9. Apports reportés :

(a) Apports reportés :

Les apports reportés représentent les apports externes assujettis à des restrictions pour lesquels les dépenses de recherche et de fiducie seront dépensées dans les années futures. L'évolution des apports reportés est la suivante :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	36 078 \$	34 896 \$
Plus apports reçus au cours de l'exercice	25 860	28 453
Moins montants reconnus comme revenus	(23 419)	(27 271)
Solde à la clôture de l'exercice	38 519 \$	36 078 \$

(b) Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la somme non amortie et non dépensée des dons et subventions reçues pour l'achat des immobilisations. L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est la suivante :

	2020	2019
Non dépensé :		
Solde au début de l'exercice	563 \$	148 \$
Plus apports reçus au cours de l'exercice	1 999	10 132
Moins les sommes utilisées	(2 012)	(9 717)
Solde à la clôture de l'exercice	550	563
Non amorti :		
Solde au début de l'exercice	132 911	128 058
Plus apports utilisés au cours de l'exercice	2 012	9 717
Moins montant amorti aux revenus	(5 594)	(4 864)
Solde à la clôture de l'exercice	129 329	132 911
Total des apports reportés afférents aux immobilisations non dépensées et non amorties	129 879 \$	133 474 \$

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

10. Actif net investi en immobilisations :

L'investissement en immobilisations est calculé de la façon suivante :

	2020	2019
Immobilisations	272 267 \$	280 187 \$
Moins sommes financées par :		
Dette à long terme	(91 711)	(95 317)
Financement interne (note 12)	(12 850)	(10 651)
Prêt à court terme	(1 367)	(1 425)
Marge de crédit	(14 400)	(17 600)
Apports non amortis reportés afférents aux immobilisations (note 9)	(129 329)	(132 911)
	22 610 \$	22 283 \$

11. Actif net affecté à l'interne :

	2020	2019
Réserver pour les années futures	– \$	744 \$
Fonds de bourses	–	(948)
Fonds de recherches des unités et des filiales	1 051	1 254
Reports des unités	2 647	2 150
École d'architecture McEwen	(736)	(1 036)
Auxiliaires	886	559
	3 848 \$	2 723 \$

L'École d'architecture McEwen a été inaugurée en 2013. Au cours des premières années, les pertes enregistrées s'accumuleront jusqu'à ce que les inscriptions au programme de maîtrise en architecture atteignent leur maximum. Ensuite, l'École remboursera le déficit accumulé au fonds de fonctionnement de l'école d'architecture.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

12. Financement interne :

Le détail des activités du financement interne aux fins des immobilisations est le suivant :

	2019	Nouveau financement	Remboursement	2020
Modernisation du campus	17 007 \$	419 \$	(548) \$	16 878 \$
Laboratoire de recherches cardiovasculaires et métaboliques	5 501	–	(233)	5 268
Rénovations du Grand Salon	1 646	–	(244)	1 402
Services auxiliaires	1 387	–	(261)	1 126
Édifice de recherche, d'innovation et de génie Clifford Fielding	985	–	(256)	729
Parc de stationnement 4	868	–	(52)	816
Édifice de l'École des sciences de l'éducation	363	264	(11)	616
Laboratoire de l'ADN	206	–	(22)	184
Autres petits projets	288	–	(57)	231
Marge de crédit	(17 600)	–	3 200	(14 400)
	10 651 \$	683 \$	1 516 \$	12 850 \$

Les prêts internes rapportent des intérêts à taux variable égal au rendement des investissements à court terme et doivent être remboursés sur une période de trois à vingt-quatre ans.

13. Engagements et éventualités :

- L'Université a accès à une marge de crédit non garantie de la Banque Royale de 5 000 \$ et à une autre de 26 000 \$ à la Caisse populaire Desjardins. L'intérêt de la marge de crédit de la Banque Royale est le taux préférentiel moins 0,50 % et chez Desjardins, c'est le taux préférentiel moins 0,70 %. Au 30 avril 2020, l'Université n'avait pas puisé dans la marge de crédit de la Banque Royale et avait retiré 14 400 \$ de la marge de crédit de Desjardins.
- L'Université a accepté de participer à un échange réciproque de risques d'assurance en association avec quarante autres universités canadiennes. Cette coopérative d'auto-assurance comprend une entente contractuelle permettant aux universités membres de partager les risques d'assurance des biens et de la responsabilité civile.
- L'Association générale des étudiants a approuvé par référendum une cotisation étudiante pour rembourser un emprunt à long terme voulu par le financement d'un nouveau Centre étudiant. Le Conseil des gouverneurs a approuvé la demande autorisant l'Université à chercher un emprunt à long terme de 8 500 \$ pour permettre la construction du Centre étudiant.
- L'Université est actuellement aux prises avec des questions juridiques et litigieuses dont le dénouement est encore inconnu. La perte, s'il y a lieu, causée par ces éventualités sera comptabilisée dans les périodes au cours desquelles ces questions seront résolues.
- L'Université est l'employeur principal du régime de retraite et administre également le régime de prestations postérieurs à l'emploi au nom des universités fédérées et du SNOLAB. En tout, les universités fédérées et le SNOLAB ont des passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 4 918 \$, en plus des passifs alloués à l'Université.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020

(en milliers de dollars)

14. Variation du fonds de roulement hors trésorerie :

	2020	2019
Flux de trésorerie d'exploitation :		
Débiteurs	1 897 \$	(624) \$
Autres actifs	(321)	(156)
Créditeurs et charges à payer	12	(3 653)
Indemnités de vacances à payer	47	(108)
Revenus reportés	(459)	(1 054)
	1 176 \$	(5 595) \$

15. Autres frais et revenus :

Le détail des autres frais et revenus est le suivant :

	2020	2019
Frais d'administration	4 967 \$	3 885 \$
Bourses et autres apports affectés	4 296	4 321
Frais accessoires	2 975	1 328
Droits de scolarité pour étudiants parrainés	1 930	1 989
Autres	3 419	3 417
	17 587 \$	14 940 \$

16. Risques financiers :

(a) Risque de crédit :

Le risque est lié à la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et fait subir à l'autre partie une perte financière.

Le risque de crédit maximal auquel s'expose l'Université est représenté par la juste valeur des placements et des comptes débiteurs ainsi qu'elle est présentée dans l'état consolidé de la situation financière. La concentration du risque de crédit existe dans le cas où une portion importante du portefeuille est investie dans des titres qui présentent des caractéristiques ou des variations semblables relatives aux conditions économiques, politiques ou autres. L'Université, de concert avec son Comité des finances et ses conseillers en placement, surveille en permanence la santé financière de ses placements.

L'Université évalue continuellement les comptes débiteurs et pourvoit aux sommes non recouvrables au titre de provision pour créances douteuses.

(b) Risque de taux d'intérêt :

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses investissements, à sa dette à long terme portant intérêt et des ententes provisoires de taux d'intérêt comme en fait l'état le tableau des flux de trésorerie et les notes 2, 6 et 8.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

16. Risques financiers (suite) :

(c) Risque de change :

L'Université considère qu'elle n'est pas exposée à des risques de change significatifs découlant de ses instruments financiers.

(d) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Université ne pourra tenir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie de manière à s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques par rapport à l'année 2020, sauf ceux reliés aux impacts de COVID-19 (note 17).

17. Impacts de la COVID-19 :

Avant la fin de l'année, l'épidémie de la COVID-19 (la « pandémie ») a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. L'Université Laurentienne a mis fin à ses activités en personne et a limité l'accès à ses installations au personnel et aux étudiants, et est passé au format d'éducation en ligne en mars 2020 selon les recommandations de Santé publique Ontario. Les semestres de printemps et d'été ont aussi été délivrés dans un format en ligne. Le semestre d'automne sera livré en grande partie en ligne et à distance avec des activités sur le campus seulement lorsque cela sera jugé nécessaire.

En raison de la pandémie, l'Université a connu une exposition accrue au risque dans plusieurs instances. Le déficit en cours d'année associé au COVID-19 était de 5,2 millions de dollars. Il y a d'autres préoccupations de déficit quant aux revenus pour l'exercice 2021.

L'Université a négocié un report du remboursement de la dette sur ses résidences pour six mois après la fin d'année afin de gérer ses besoins de flux de trésorerie.

Les investissements de l'Université sont reconnus à leur juste valeur et l'impact de la pandémie a créé de la volatilité et de l'incertitude sur les marchés mondiaux, ce qui pourrait entraîner une perte permanente sur la valeur de marché valeur. La durée ultime de la pandémie est inconnue et l'ampleur potentielle de l'impact sur les investissements de l'Université n'est pas encore connue à ce jour. L'Université continue de surveiller les soldes d'investissement et de travailler avec les gestionnaires d'investissement pour atténuer l'impact tant que possible.

La composante à prestations définies du régime de retraite de l'Université est soumise à la même exposition accrue au risque que ses investissements puisque les placements sous-jacents, comptabilisés dans le régime de retraite, sont aussi soumis à la volatilité et à l'incertitude du marché pour laquelle la durée et la portée ultimes, inconnues à l'heure actuelle, restent encore à déterminer. L'impact prolongé des taux d'intérêt bas pourrait aussi accroître le passif des régimes de retraite à prestations déterminées et nécessiter un financement supplémentaire par l'Université.

L'Université ne peut pas raisonnablement refléter l'impact financier futur du COVID-19. Étant donné que le résultat et le calendrier ultime de la reprise après la pandémie sont hautement imprévisibles, il n'est pas pratique d'estimer et divulguer son incidence financière sur les opérations futures à ce moment.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 30 avril 2020
(en milliers de dollars)

18. Adoption de nouvelles conventions comptables :

L'Université a adopté le 1^{er} mai 2019 les normes comptables canadiennes ci-dessous à l'usage des organismes sans but lucratif :

- chapitre 4433, qui remplace le chapitre 4431, Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif;
- chapitre 4434, qui remplace le chapitre 4432, Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif;
- chapitre 4441, qui remplace le chapitre 4440, Collections détenues par les organismes sans but lucratif.

L'Université a adopté ces normes prospectivement et appliquera l'approche par composantes des immobilisations corporelles importantes (et de l'amortissement correspondant) acquises et se conformera aux directives révisées sur la dépréciation des actifs incorporels. Les collections sont comptabilisées sur une base nominale.

L'adoption de ces normes n'a entraîné aucun rajustement aux états financiers en date du 1^{er} mai 2019.

19. Informations comparatives :

Certains chiffres informations comparatives ont été redressés afin de respecter la présentation des états financiers adoptés pour cet exercice.